

EDITORIAL

Rattrapés par le fisc

L'AMNISTIE sur le cash a pris fin. Elle a permis de générer de nouvelles recettes, tout en permettant à des milliers de personnes de se mettre en conformité avec le fisc.

Au-delà de son caractère ponctuel, cette opération est une nouvelle piqûre de rappel: La dynamique de développement économique et social est directement impactée par le niveau de civisme fiscal. Lorsqu'il est faible, les conséquences sont connues: détérioration des services publics, creusement des inégalités... C'est dans ce sens que dans les vieilles démocraties, le respect des obligations vis-à-vis du fisc est considéré comme une responsabilité collective, garantissant le bon fonctionnement de la société.

D'où l'importance, pour beaucoup de Marocains, de changer de mindset. Les montants «planqués» pour échapper aux impôts, ou pour payer le minimum possible, seront tôt ou tard rattrapés par le fisc. Avec les nouveaux moyens dont dispose l'administration des impôts, ils seront obligés à un certain moment de «payer». Pourquoi alors attendre d'être dos au mur pour s'acquitter de ce devoir civique? Ce changement de mentalité est ainsi incontournable pour «assainir» la relation entre les citoyens et l'administration fiscale, encore marquée par la méfiance, parfois même par la défiance.

Si le gouvernement est attendu sur le terrain de la sensibilisation et de la vulgarisation, afin d'éviter les confusions et la panique des contribuables (comme c'était le cas lors de la dernière amnistie), il est également appelé à activer d'autres leviers pour réduire l'attrait du cash et de la thésaurisation. Bien sûr, comme partout dans le monde, il restera quelques brebis galeuses, refusant de «passer à la caisse» et préférant même en découdre devant la justice. Le plus important est que cette «population» soit minoritaire. Un civisme fiscal fort réduit les comportements frauduleux, limite les pertes pour l'Etat, et surtout profite à tous. □

Mohamed Ali MRABI

Enquête

Amnistie sur le cash

Et maintenant?

■ Un nouveau mindset en matière de rapports avec le fisc

■ De larges avenues ouvertes devant l'investissement

■ Les personnes ayant fait le mort attendues au tournant



Pages 2 à 5

Aéronautique

L'export cartonne

L'A filière aéronautique a le vent en poupe. A fin novembre dernier, les exportations ont enregistré une hausse de près de 17%. Ce qui représente une valeur de 24,21 milliards de DH. Cette performance à l'export s'explique essentiellement par la dynamique du segment de l'assemblage ainsi que les systèmes d'interconnexion et de câblage électrique (EWIS) ou encore l'arrivée de nouveaux entrants qui produisent pour le compte de grands donneurs d'ordre. □

Page 6

■ **Marché boursier: 2025 une année à haut potentiel**

Page 15

■ **Le Maroc intensifie ses investissements à l'étranger**

Pages 9 & 10

Le Cercle des Experts



Samuel B. H. FAURE

2024, une année électorale historique

Pages 22 & 23

Un cimetière nouvelle génération pour Casablanca

Pages 20 & 21